



Municipalité de Pointe-Fortune

MODIFICATION

ADOPTION DU BUDGET 2024

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

le budget pour l'année 2024 sera adopté à la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**, du Conseil de la municipalité, qui se tiendra le 21 décembre 2023, à 19h00 heures, au local ordinaire des séances du conseil.

Les points suivants, et exclusivement ceux-ci, seront discutés :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2024.
3. Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2025 et 2026.
4. Période de questions (portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour).
4. Levée de la séance.

Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier

Le 07 décembre 2023
